

Membres en exercice	11
Présents	6
Représenté	1
Votants	7
Exprimés	7
Pour	7
Contre	

COMMUNE DE MARVAL
Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal
du 19 septembre 2025
Délibération n° 57/2025

portant sur le projet de mise en place d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 087-218709202-20250926-DEL57_2025-DE



Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 19 septembre 2025 à 10h, selon convocation en date du 10 septembre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Jérôme SUET étant secrétaire de séance.

Présents : M. Dominique BERTRAND , M. Pierre HACHIN , Mme Edith LEGER, Pierre MANDON, Mme Renée PIRONNET, M Jérôme SUET

Rprésenté : Syvain CASSORE donne pouvoir à Jérôme SUET

Absentes : Rachel HAAG, Léa BLANC, Marie LINET, Carole RELAND.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu les documents de l'étude d'opportunité effectuée par le SEHV concernant la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur la toiture qui alimenterait la salle polyvalente. Il fait lecture de la synthèse technico-économique et mentionne les solutions étudiées :

- 1) Centrale photovoltaïque de 12 KWc avec possibilité de vente totale,
- 2) Centrale photovoltaïque de 12 KWc avec possibilité d'autoconsommation avec injection partielle,
- 3) Centrale photovoltaïque de 15 KWc avec possibilité de vente totale,
- 4) Centrale photovoltaïque de 15 KWc avec possibilité d'autoconsommation avec injection partielle,

Il apparaît que l'autoconsommation avec revente du surplus est économiquement plus intéressante que la vente totale. Le temps de retour est de 6 et 7 ans pour les deux puissances d'installation.

Les deux installations d'une puissance de 12 et 15 kWc ont sensiblement les mêmes résultats économiques avec une recette sur 20 ans estimée à 78 510 € pour l'installation photovoltaïque de 12 kWc et 89 828 € pour l'installation photovoltaïque de 15 kWc. Le taux de rentabilité de 12 KWC est de 18.68 % et celle de 15 KWC est 16.54 %.

Le coût d'investissement est évalué pour l'installation de 12KWC est de 20 800 € HT et la maintenance sur 20 ans 8 240 € ; l'installation de 15 KWC est de 25 600 € HT et la maintenance sur 20 ans 11 387 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'étude du SEHV,
- approuve l'installation d'une centrale photovoltaïque de 12 KWC sur la toiture de la salle polyvalente avec autoconsommation et vente du surplus.

Jérôme SUET,
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 19 septembre 2025
Pierre HACHIN
Maire

